

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2020

Présents : Jean-Michel Ravel d'Estienne, Jean-Louis Barras,
Jérôme Bansard, Bernard de la Brière, Anne David, Sylvie Duforet, Alain Gayet, Fabrice Lancelin, Elizabeth Sauty de Chalon,

Début de la séance : 18.05 heures

Fin de la séance : 20.00 heures

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Maire présente ses voeux au Conseil Municipal pour une année 2020 heureuse en famille, prospère au plan professionnel et porteuse d'avenir pour le village.

1. Travaux sur les réseaux : point de situation.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bansard qui décrit le déroulement récent des travaux : les travaux à l'ouest et au sud du village sont terminés ; l'entreprise a cessé le travail pendant la période des fêtes de Noël, à savoir du 20/12/2019 au 06/01/2020 ; elle a repris le 13/01/2020.

Chacun s'accorde à reconnaître le soin qu'apporte l'entreprise à gêner le moins possible les riverains.

2. Information sur la préparation des travaux de réfection de la place du village.

Lors de la précédente réunion du Conseil, Monsieur le Maire avait présenté les résultats de l'appel d'offres.

Depuis cette date, les courriers ont été envoyés aux entreprises leur indiquant ces résultats ; et puis la commission a reçu, comme prévu, le 16 décembre dernier les deux entreprises retenues, en présence du Cabinet Craquelin, maître d'oeuvre de l'opération afin de signer l'acte d'engagement. Enfin, la notification du marché a été faite, comme il se doit, hier 6 janvier 2020.

La prochaine réunion avec les entreprises aura lieu lundi 13 janvier prochain afin de finaliser les formalités administratives et entendre les entreprises nous expliquer comment et quand les travaux vont démarrer ; bien évidemment, à cette occasion, nous veillerons à ce que toutes les mesures raisonnablement possibles soient prises pour minorer les gênes aux riverains (accès aux maisons et aux magasins, dates de fermeture des rues, etc.....).

Enfin, une réunion d'information aux riverains de la place est organisée le mardi 14 janvier à 18.00 heures à la salle des fêtes.

3. Projet de réaménagement de la place Michel Vermughen : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de demander une subvention à la Région Normandie.

Après avoir rappelé les grandes lignes de dépenses et de financement du projet de réaménagement de la place Michel Vermughen, autorisation est donnée à Monsieur le Maire de demander une subvention de 111 500 € à la Région Normandie, au titre du contrat de territoire 2017-2021 de la Communauté de Communes "Normandie Cabourg Pays d'Auge".

Voté à l'unanimité

4. Voeux du Maire : samedi 11 janvier 2020 à 11.00 heures à la salle des fêtes.

Pour cette dernière cérémonie de voeux de la mandature, il est souhaitable que, sauf impondérable, tous les membres du Conseil Municipal soient présents et rappellent cet événement aux villageois tout au long de la semaine. La cérémonie sera suivie d'un petit buffet convivial.

5. Dates des prochaines élections municipales : 15 et 22 mars 2020 de 8.00 heures à 18.00 heures : Etablissement du tableau des personnes assurant la permanences.

Comme lors de chaque élection il y a lieu d'établir un tableau des permanences de manière à ce que le respect et la régularité des procédures de l'élection soient assurés. Pour ce faire, Monsieur le Maire enverra aux Conseillers Municipaux un tableau indiquant les tranches horaires à assurer pour les deux jours.

Chacun indiquera alors une tranche horaire pour chacun des deux tours (chacun indiquera également son deuxième choix au cas où dans l'établissement du tableau final, le premier choix ne pouvait être satisfait.

N'hésiter pas à faire appel à des anciens qui connaissent bien les procédures.

6. Travaux d'électricité dans le local du café-tabac.

Ce local appartient à la mairie et c'est au propriétaire d'effectuer les travaux de mise aux normes si nécessaires.

Suite au passage de la commission de sécurité, un certain nombre de recommandations ont été faites relatives à l'installation électrique et le devis de l'entreprise SAS GB ELEC située rue de Lisieux à Annebault a été retenue pour faire les travaux pour un montant de 2316,10 € ht soit 2779,32 € ttc.

Monsieur Jean-Louis Barras fait le nécessaire pour que les travaux soient réalisés le plus rapidement possible.

Voté à l'unanimité

7. Boutique actuellement vide sous la halle de la place : Autorisation de signer un bail de location.

Autorisation est donnée à Monsieur le Maire ou au Premier Adjoint de signer un bail de location précaire d'un montant de 150 € mensuel pour exercer une activité de brocante, avec M CELLIER Patrice; les autres conditions étant celles habituellement notifiées ou recommandées par Maître Porcq, notaire à Dozulé.

Ce bail devrait démarrer aux environs du 1er février prochain.

Voté à l'unanimité

8. Subventions à accorder par la commune en 2020.

Faute de dossiers, ce point est reporté à la prochaine réunion. Pour faciliter les prises de décision, la secrétaire établira une liste comprenant une colonne avec les subventions versées en 2019, une colonne avec les subventions demandées pour 2020 (indiquer si la demande est assortie des comptes de l'association demandeuse) et la dernière colonne pour inscrire nos décisions à mettre dans le budget 2020 de la commune.

9. Rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes "Normandie Cabourg Pays d'Auge".

Ce rapport sera transmis par la secrétaire aux conseillers municipaux.

10. Gestion des déchets : Informations suite à la réunion du 7/10/2019 avec le service Assainissement de la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire commence par faire la lecture du compte-rendu de cette réunion; Une discussion s'instaure. Les conclusions sont les suivantes :

- envisager une ouverture avec badge pour le centre de regroupement à proximité de la station d'épuration ;
- pendant la durée des travaux de la place, et ceci afin de faciliter le ramassage des sacs-poubelles des riverains de la place, l'employé communal ramassera et transportera les sacs-poubelles des riverains de la place vers le centre de regroupement de la station d'épuration ;
- des rats et des ragondins se développent de façon inquiétante aux abords de la station d'épuration ; afin d'éradiquer ce mal, il est décidé de faire faire un devis pour un abonnement à un traitement en continu (Messieurs JL Barras et A Gayet s'en chargent).

11. 40ème Tour de Normandie (course cycliste).

Dans le cadre de cette course qui va animer le village le 23 mars 2020, les organisateurs demandent que l'on trouve des signaleurs qui seront postés pendant environ une heure à des points stratégiques du village (carrefours essentiellement). Ils recevront leurs instructions de la part des organisateurs avant la course pour un bon déroulement de l'événement au sein du village. Un certain nombre de conseillers municipaux se sont portés volontaires pour jouer ce rôle et je les en remercie ; ils n'oublieront pas de transmettre une photocopie de leur permis de conduire à Jean-Louis Barras qui l'interlocuteur de la commune avec les organisateurs.

12. Lettre de Madame Mollard : problème d'écoulement sur son terrain des eaux pluviales d'un bâtiment appartenant à la commune

Lecture est faite de sa lettre par Monsieur le Maire. Il est convenu que Messieurs Barras et Gayet réanalysent la situation, éventuellement avec l'aide d'un professionnel, et prennent rapidement les décisions qui s'imposent.

12 bis. Entretien du chemin passant devant la propriété de Madame Bauer à Clermont.

Le travail a été fait et elle est tout à fait satisfaite. Cependant au vu du terrain, Monsieur Gayet qui a supervisé les travaux de curage du fossé, pense que si elle ne fait rien chez elle, les désordres dont elle se plaignait risquent de persister, en tout cas partiellement. Il est demandé à Monsieur Gayet de prendre contact avec Madame Bauer afin de lui expliquer la situation.

13 ter. Entretien du chemin de la Chapelle.

De gros problèmes de ravinement avaient été constatés dans ce chemin en cas de fortes pluies. Des travaux ont été entrepris pour remédier à ces désordres ; malheureusement ces travaux n'ont pas apportés les résultats escomptés. Messieurs Barras, Bansard et Gayet se rendront sur place pour essayer de mieux identifier le problème et proposer des solutions à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

14. Suivi des baux de la commune.

Le suivi de la mise à jour des baux (indexation, adaptation aux changements de la législation, adéquation avec le type de locataire, etc...) des locaux appartenant à la commune nécessite une attention et une technicité particulières. Il est proposé de faire effectuer cette tâche par l'étude de Maître Porcq qui l'effectue déjà pour d'autres propriétaires. Il nous propose de rémunérer ce service

pour un montant de 2% ht des loyers perçus. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de signer un tel mandat de gestion.

Voté à l'unanimité.

15. Don à la commune par la société "Pays d'Auge Restauration".

Des problèmes juridiques sont soulevés par les juristes tant du côté du donateur que du côté de la commune. Par ailleurs Madame David nous expose sa position à l'égard de ce don qui, compte tenu de la situation générale des personnes morales et physiques concernés, pourraient poser plusieurs problèmes dont des problèmes de conflit d'intérêt. Si effectivement les problèmes juridiques sont trop compliqués à résoudre, la municipalité décidera de refuser cette proposition de don.

16. Convention Véloroute.

A envoyer par la secrétaire à Madame Anne David pour analyse ; celle-ci nous le commentera et nous donnera sa préconisation lors de la prochaine réunion du Conseil.

17. Panneau de chantier pour information des travaux en cours lors du démarrage des travaux de réaménagement de la place du village.

Un projet est présenté aux conseillers municipaux au cours de la réunion.
A envoyer par la secrétaire aux conseillers municipaux pour commentaires et suggestions ; bien sûr, le paragraphe " Avec la participation de : " sera complété des différentes collectivités qui nous aident financièrement dans cette opération.
Merci de vous efforcer de renvoyer le document avec commentaires et suggestions pour le 13 janvier matin afin que nous puissions prendre en compte les remarques lors de la réunion que nous avons avec le maître d'oeuvre dans l'après-midi de ce même jour.

18. Questions diverses.

- lettre de Monsieur Rigolet à prendre en compte lors des travaux de la place
- vente du C15 : pour action JL Barras

